



ATTESTATION DE RECEPTION PEB D'UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE

DONNEES ADMINISTRATIVES Professionnel agréé technicien chaudière PEB <input checked="" type="checkbox"/> GI <input type="checkbox"/> GII <input type="checkbox"/> L conseiller chauffage PEB <input checked="" type="checkbox"/> type 1 <input checked="" type="checkbox"/> type 2 n° d'agrément:TCAG1-1218854 prénom/nom:Gilles Moulin nom d'entreprise:CERTICAPITALE n° d'entreprise (BCE):BE0826893821 rue/n°/BP:Langevelg 166 bt 3 CP/commune:1180 Uccle Pays:Belgium tél/GSM:0475757714 e-mail:gilles.moulin@certicapitale.be		Propriétaire / titulaire PE / déclarant PE <input type="checkbox"/> Particulier <input type="checkbox"/> Copropriété <input checked="" type="checkbox"/> Entreprise n° permis environnement: prénom/nom:BIG RENOVATION nom d'entreprise/ACP:BIG RENOVATION n° d'entreprise (BCE):BE 0830007917 rue/n°/BP:rue Borrens 51 CP/commune:1050 Bruxelles Pays:Belgium tél/GSM: e-mail:
Adresse de l'unité PEB (appartement, maison ...) où se trouve l'appareil/ le système contrôlé rue/h°/BP :Rue Edouard Dekoster 168 n° étage :rez de chaussée référence de l'unité PEB: (si appartement, voir acte de base) CP/Commune: 1140 Everd nom du bâtiment éventuel:	Personne de contact (si différente du propriétaire/titulaire PE/déclarant PE) prénom/nom: nom d'entreprise/ACP: n° d'entreprise (BCE): rue/n°/BP: CP/commune: Pays: Belgium tél/GSM: e-mail:	
Date du contrôle : 16-07-2019 Motif du contrôle : <input checked="" type="checkbox"/> (rem)placement d'un appareil	Date de mise en service: 16-07-2019 <input type="checkbox"/> mise en conformité	
DONNEES TECHNIQUES Système de chauffage S'il y a plusieurs systèmes, identifiant ("nom") de ce système: BIG RENOVATION <input checked="" type="checkbox"/> système de type 1 (1 chaudière max 100 kW) <input type="checkbox"/> syst. de type 2 - nombre de chaudières : <input checked="" type="checkbox"/> système de chauffage individuel (1 unité PEB) <input type="checkbox"/> système de chauffage collectif (plusieurs unités PEB) Si collectif, nombre de bâtiments desservis par ce système: Si collectif, nombre d'unités PEB desservies par ce système: Date permis d'urbanisme : 16-07-2019		



ATTESTATION DE RECEPTION PEB D'UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE

APPAREIL/GENERATEUR DE CHALEUR

Identifiant (ex: chaudière n°2 ...): 1

- chaudière : A CONDENSATION PAS A CONDENSATION
 utilisée uniquement chauffage des locaux uniquement eau chaude sanitaire pour le chauffage et l'ECS
 utilisée uniquement en cas de panne du mode normal

Corps de chauffe et conduit d'évacuation des gaz de combustion

Puissance nominale utile en G20 à 80/60°C Pn [kW]: 7,3 /20,3

Puissance nominale absorbée/débit calorifique Qn [kW]: 20,8

- présence plaque signalétique

Marque: Junkers

Numéro de série: 8290 759 030168 7736900206

Type: cerapur top 22 28

Année de fabrication: 2018 inconnue

Monté en:

- Type A
 Type B Type B1 avec coupe-tirage en suppression (B22p, B23p,...)
 Type C 13 C concentriques

Conduit d'évacuation

- individuel collectif

Autres informations relatives à l'évacuation des gaz de combustion (présence CLV, extracteur, shunt ...):

Brûleur

Combustible: Gaz naturel Propane Mazout/Gasoil autre, préciser :
 bicomustible, préciser :

si un des combustibles est utilisé en cas de panne, préciser ce combustible :

Puissance max. réglée [kW]: présence plaque signalétique

Marque:

Numéro de série:

Type: Année de fabrication: inconnue

Modulation de puissance: 1 allure

plusieurs allures - nombre :

modulant - puissances min./max (kW) : 7,3-20,3

Pour les appareils gaz ou bicomustibles:

Technologie brûleur: Atmospérique Prémix Air pulsé Présence d'une veilleuse

Catégorie selon EN 437: I2E+ I2E(S) I2E(R)
 I2N Inconnue autre (préciser) :



ATTESTATION DE RECEPTION PEB D'UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE

VERIFICATION DU RESPECT DES EXIGENCES DE BON FONCTIONNEMENT DES APPAREILS

Le contrôle est-il réalisé suite au placement d'un appareil de type B1 ? s'applique ? OUI NON

Si oui, cet appareil est-il raccordé à une cheminée collective existante au 01/01/2019 ? respecté ? OUI NON

EXIGENCE RELATIVE AU CO DANS L'AIR AMBIANT

Le local comprend-il au moins une chaudière ou un chauffe-eau de type A ou B ? s'applique ? OUI NON

CO en entrant dans le local [ppm CO]:

CO devant l'appareil en fonctionnement [ppm CO]:

Pour les B1, CO à l'admission d'air du coupe-tirage [ppm CO]:

Les résultats des mesures sont-ils **TOUS** inférieurs à 25 ppm CO ? respecté ? OUI NON

Si < 10 : ok ; si un résultat est ≥ 10 et < 25 : à corriger dans les plus brefs délais ou ≥ 25 : **DANGER, injonction d'arrêter l'appareil**

EXIGENCE RELATIVE AUX DISPOSITIFS DE SECURITE

L'appareil est-il âgé de plus de 2 ans et est-il équipé d'une détection de refoulement des gaz de combustion, de manque d'eau, de surchauffe ou de propane ? s'applique ? OUI NON

Si ceci s'applique, ces dispositifs sont-ils en bon état et présents au bon endroit ? respecté ? OUI NON

En cas de non-conformité à cette exigence, il y a DANGER, appliquer le protocole d'injonction d'arrêt de l'appareil

et préciser le dispositif de sécurité défaillant: Refoulement (TTB..) manque d'eau surchauffe propane

EXIGENCE RELATIVE A L'ETAT DES CONDUITS D'EVACUATION ET D'AMENEE D'AIR

S'agit-il d'un appareil monté en type B ou type C ? s'applique ? OUI NON

Si oui, le conduit d'évacuation des gaz de combustion et pour les appareils de type C, le conduit d'aménée d'air sont-ils en bon état, ne présentent-ils pas de fuite, ni de trace extérieure due à la condensation ? respecté ? OUI NON

L'appareil est-il monté en type C à conduits concentriques ? s'applique ? OUI NON

Si oui, la concentration en O₂ dans le conduit d'air comburant est-elle supérieure à 20,5 % ? respecté ? OUI NON

EXIGENCE RELATIVE AUX ORIFICES DE MESURES

S'agit-il d'un appareil monté en type B ou type C ? s'applique ? OUI NON

Si oui, le conduit d'évacuation des gaz de combustion et pour les appareils de type C, le conduit d'aménée d'air comburant sont-ils équipés d'orifices de mesures et si ce n'est pas le cas, des orifices dans l'appareil permettent-ils d'évaluer précisément, sur site et en sécurité la qualité de la combustion ? respecté ? OUI NON

EXIGENCE RELATIVE A LA VENTILATION DU LOCAL OU SE TROUVE L'APPAREIL

Le local abrite-t-il au moins un appareil de type A ou de type B ? s'applique ? OUI NON

Si oui, un dispositif amène-t-il de l'air de l'extérieur avec ou sans orifice de transfert (≥ 150 cm² pour les types A et ≥ 50 cm² pour les types B) ? respecté ? OUI NON

Les dispositifs de ventilation répondent-ils aux normes applicables dans ce cas : respecté ou ok ? OUI NON

NBN B61-001 NBN B61-002 NBN D51-003 NBN D51-004 NBN D51-006

Si "non", il s'agit d'une non-conformité dans le cas du placement d'un appareil et dans les autres cas d'une remarque

EXIGENCE RELATIVE AUX EMISSIONS DES APPAREILS EN FONCTIONNEMENT (VOIR TABLEAU JOINT)

L'exigence relative aux émissions des appareils en fonctionnement est-elle respectée ? respecté ? ((Y)) OUI ((N)) NON
((IsEmissionRequirementBeingMet))



ATTESTATION DE RECEPTION PEB D'UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE

VERIFICATION DU RESPECT DES EXIGENCES TECHNIQUES RELATIVES AU SYSTÈME DE CHAUFFAGE EXIGENCES DE COMPTAGE ENERGETIQUE

La somme des puissances nominales des chaudières est-elle > à 100 kW?	s'applique ? <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Si oui, l'exigence de comptage du combustible consommé par la totalité des chaudières est-elle respectée?	respecté ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
La somme des puissances nominales des chaudières est-elle ≥ à 500 kW?	s'applique ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Si oui, l'exigence de comptage de l'énergie transmise per la totalité des chaudières est-elle respectée?	respecté ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
S'agit-il d'un nouveau système de chauffage ≥ à 500 kW qui comprend une production centralisée d'ECS?	s'applique ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Si oui, l'exigence relative au comptage de l'énergie transmise par la production centralisée d'ECS est-elle respectée?	respecté ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Le système de chauffage distribue-t-il de la chaleur à plusieurs bâtiments?	s'applique ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Si oui, l'exigence de comptage de l'énergie transmise à chaque bâtiment est-elle respectée?	respecté ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Le système de chauffage comprend-il au moins un groupe de ventilation ≥ 10.000 m³/h?	s'applique ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Si oui, l'exigence relative à la consommation électrique des ventilateurs est-elle respectée?	respecté ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
L'exigence relative à la présence, sur les compteurs précités, d'un dispositif qui peut permettre le relevé automatique est-elle respectée (pas imposée si le compteur du G.R.D. est autorisé)?	respecté ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Le système de chauffage dessert-il plusieurs unités PEB (appartements, ...)?	s'applique ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Si oui, l'exigence relative au comptage de l'énergie transmise pour chauffer chaque unité PEB (répartiteurs ou compteurs) est-elle respectée ?	respecté ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Le système de chauffage produit-il de l'ECS et y a-t-il un nouveau réseau d'ECS qui alimente plusieurs unités PEB ?	s'applique ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Si oui, l'exigence de comptage sur l'ECS de chaque unité PEB est-elle respectée ?	respecté ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
EXIGENCE DE COMPTABILITE ENERGETIQUE	
La somme des puissances nominales des chaudières est-elle > à 100 kW?	s'applique ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Si oui, le rapport de comptabilité énergétique est-il conforme à la réglementation?	respecté ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Informations complémentaires en cas de non-conformité ou remarques :	

EXIGENCE RELATIVE AUX DOCUMENTS CONCERNANT LE SYSTÈME DE CHAUFFAGE

Y a-t-il un carnet de bord dont le contenu répond à la réglementation chauffage PEB ?	respecté ? <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Y a-t-il un conduit collectif d'évacuation auquel sont connectés plusieurs appareils ?	s'applique ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Si oui, y a-t-il une liste qui reprend les caractéristiques de ces appareils ?	respecté ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON

NOTE DE DIMENSIONNEMENT DES CHAUDIERES

Y a-t-il une note de dimensionnement pour la ou les chaudières installées ?	respecté ? <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
---	---

Informations complémentaires en cas de non-conformité ou remarques :

EXIGENCE RELATIVE AU CALORIFUGEAGE DES CONDUITS ET ACCESSOIRES DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE

Y a-t-il des conduits et accessoires de distribution d'eau chaude de chauffage ?	s'applique ? <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Si oui, le calorifugeage de ces conduits et accessoires répond-il à l'exigence ?	respecté ? <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Si non, indiquer la longueur totale des conduits non calorifugés [m] :	
Si non, indiquer le nombre total d'accessoires non calorifugés [nombre] :	
Y a-t-il une boucle d'eau chaude sanitaire raccordée à ce système de chauffage ?	s'applique ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Si oui, le calorifugeage de ces conduits et accessoires répond-il à l'exigence ?	respecté ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Si non, indiquer la longueur totale des conduits non calorifugés [m] :	
Si non, indiquer le nombre total d'accessoires non calorifugés [nombre] :	
Y a-t-il des conduits d'air chauffé par ce système de chauffage ?	s'applique ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Si oui, le calorifugeage de ces conduits et accessoires répond-il à l'exigence ?	respecté ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Si non, indiquer la longueur totale des conduits non calorifugés [m] :	
Si non, indiquer le nombre total d'accessoires non calorifugés [nombre] :	

Informations complémentaires en cas de non-conformité ou remarques :



ATTESTATION DE RECEPTION PEB D'UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE

EXIGENCES RELATIVES A LA REGULATION DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE

MODULATION DE PUISSANCE DES BRÛLEURS

La modulation de puissance des brûleurs est elle-conforme à la réglementation ?

respecté ? OUI NON

Y a-t-il des brûleurs à air pulsé ?

s'applique ? OUI NON

Si oui, y a-t-il un dispositif qui empêche le balayage de l'air à travers la chaudière ?

respecté ? OUI NON

REGULATION POUR LES REGIMES DE FONCTIONNEMENT

Y a-t-il d'autres émetteurs de chaleur raccordés à ce système de chauffage que des émetteurs par le sol installés avant le 01/01/2019 ?

s'applique ? OUI NON

REGIME NORMAL

Si oui, la régulation locale des émetteurs répond-elle à la réglementation, c'est-à-dire sauf exception, équipés de robinets thermostatiques ou régulés en fonction de la température mesurée dans le local ?

respecté ? OUI NON

Si toutes les unités ne peuvent pas être visitées, joindre une pièce justificative (facture d'installation, déclaration sur l'honneur des propriétaires...)

La température de l'eau qui circule à travers les émetteurs de chaleur est-elle régulée en fonction d'une grandeur représentative du besoin de chaleur et la plage minimale de variation min respectée

respecté ? OUI NON

REGIMES RALENTI ET HORS GEL OU ANTI-CONDENSATION

Y a-t-il un régime ralenti pour les périodes d'inoccupation temporaire (1/2 j à 3 j) ?

respecté ? OUI NON

Y a-t-il un régime hors gel/anti-condens. pour les périodes d'inoccupation prolongée (≥ 4 j) ?

respecté ? OUI NON

La commutation est-elle effectuée à heures fixes par un programmeur à horloge ou à heures variables par un optimiseur ?

respecté ? OUI NON

GESTIONS DES POMPES, DES CIRCULATEURS ET DES CHAUDIERES

Le fonctionnement des pompes et des circulateurs est-il asservi au besoin thermique ?

respecté ? OUI NON

Y a-t-il plusieurs chaudières ?

s'applique ? OUI NON

Si oui, le système de régulation qui commande le fonctionnement et l'irrigation des chaudières selon les besoins thermiques répond-il à l'exigence relative à la gestion des chaudières ?

respecté ? OUI NON

Y a-t-il au moins une chaudière à condensation ?

s'applique ? OUI NON

Si oui, le système de chauffage est-il conçu pour favoriser la condensation et obtenir la température de retour la plus basse vers la ou les chaudière(s) à condensation ?

respecté ? OUI NON

Informations complémentaires en cas de non-conformité ou remarques :

EXIGENCE RELATIVE AU PARTITIONNEMENT DE LA DISTRIBUTION D'EAU DE CHAUFFAGE ET D'AIR

Y a-t-il un nouveau système de chauffage ou de nouvelles parties de réseau de distribution qui desservent plusieurs unités PEB, au moins un étage occupé à plus de 80 % par des bureaux et/ou des locaux de plus de 500 m² ?

s'applique ? OUI NON

Si oui, le partitionnement est-il conforme à la réglementation chauffage PEB ?

respecté ? OUI NON

EXIGENCE RELATIVE A LA VARIATION DU DEBIT D'AIR NEUF SELON L'OCCUPATION REELLE

Y a-t-il un système de ventilation de min. 2000 m³/h d'air neuf, nouvellement placé, équipé d'une batterie de chauffe et qui dessert un local à occupation humaine variable (rassemblement, commerce, installations sportives ...) ?

s'applique ? OUI NON

Si oui, le débit d'air neuf varie-t-il en fonction d'un paramètre représentatif du nombre de personnes présentes dans le local ?

respecté ? OUI NON

EXIGENCE RELATIVE A LA RECUPERATION DE CHALEUR SUR LES UNITES DE VENTILATION DOUBLE FLUX

Y a-t-il un système de ventilation double flux de minimum 5000 m³/h d'air neuf, nouvellement placé, équipé d'une batterie de chauffe qui fonctionne minimum 2000 h/an ?

s'applique ? OUI NON

Si oui, le dispositif de récupération de chaleur répond-il à la réglementation chauffage PEB ?

respecté ? OUI NON

RECOMMANDATIONS

Au sujet de la conversion gaz. Selon les données rassemblées et le logigramme de vérification de la compatibilité:

Votre appareil est compatible et ne nécessite plus aucune intervention dans le cadre de la conversion des réseaux (I2E+, I2N,...)

Votre appareil doit encore faire l'objet d'un réglage par un professionnel après la conversion (I2E(S), I2E(R) ...)

Votre appareil n'est pas compatible (fabrication <1978, appareil non destiné au marché belge, ...) et doit être adapté par son fabricant ou remplacé par un appareil qui répond à la réglementation actuelle

Votre appareil n'est pas concerné par la conversion gaz (mazout/gasoil, propane,...)

Recommandations en vue d'améliorer la performance du système de chauffage:

Autres recommandations:



ATTESTATION DE RECEPTION PEB D'UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE

INFORMATIONS POUR LES CERTIFICATEURS PEB ET DANS LE CADRE DU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Pour les installations > 1 MW, y a-t-il un rapport d'analyse des émissions de NO_x et CO par un labo. agréé ? OUI NON

REGULATION

Régulation de la chaudière: Aquastat (T constante) Commande par thermostat Glissante (sonde extérieure ou autre)

Pompe/circulateur: Régulé Non régulé

S'il y a plusieurs chaudières, l'irrigation des chaudières est-elle arrêtée lorsque celles-ci sont à l'arrêt ? OUI NON

S'IL S'AGIT D'UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE COLLECTIF, EQUIPEMENTS EN CHAUFFERIE:

Présence d'un réservoir tampon sur le circuit de chauffage en chaufferie

Longueur des conduites d'eau de chauffage non calorifugées en chaufferie [m]:

Nombre d'accessoires sur le circuit de chauffage non calorifugés en chaufferie [nombre]:

Présence d'une boucle d'eau chaude sanitaire Si oui, la boucle est isolée: OUI NON

Pompe à chaleur Cogénération Chaudière bois Générateur à air

Production d'ECS indépendante des chaudières Instantanée Accumulation Boiler thermodynamique

Production d'ECS connectées aux chaudières Monobloc Réservoir séparé

DEFAUTS ET MESURES A PRENDRE

Défauts qui ont été éliminés pendant cette intervention:

Défauts qui n'ont pas été éliminés pendant cette intervention:

Mesures à prendre pour éliminer ces défauts:

DECLARATION DE CONFORMITE

Les exigences qui sont d'application sont-elles toutes respectées ? OUI NON

Si la réponse est non, une dérogation a-t-elle été accordée ? pas présente dans le carnet de bord OUI NON

Si la réponse est oui, ce qui a été observé correspond-il à la dérogation accordée ? OUI NON

Le protocole d'injonction d'arrêt de l'appareil a-t-il été mis en œuvre ? OUI NON

EN CONCLUSION, L'APPAREIL OU LE SYSTÈME DE CHAUFFAGE SONT-ILS CONFORMES

A LA REGLEMENTATION CHAUFFAGE PEB ? OUI NON

Date prochain contrôle: 16/07/2021 + 5 mois si non conforme; + 1 an si CP mazout; + 2 ans si CP gaz

Informations complémentaires relatives à la non-conformité:

PIECE(S) JOINTE(S)

PIECE OBLIGATOIRE : les tickets de mesures initiales et finales (sauf si transfert des données sans modification possible)

Citer les pièces jointes afin d'estimer l'ampleur des non-conformités ou autres pièces justificatives:

Signature du professionnel agréé:

Signature du propriétaire, titulaire ou déclarant du PE, ou personne mandatée par celui-ci:

Nom: MR BILAN EKMEN